

1 Démasquer l'imposture sociale de l'extrême-droite Page 1	5 Quand les employeurs essaient d'empêcher Solidaires de s'exprimer Page 4
2 Uni-es contre l'extrême-droite, le 7 juin à Marseille Page 2	6 SUD Education contre la Journée de retrait des écoles Page 5
3 Extrême-droite et syndicalisme, une résolution à SUD PTT Page 3	7 Liberté pour Alexandr Koltchenko .. Page 6
4 Le racisme divise dans nos services, tract SUD TAS Page 4	8 Réforme du Collège Page 7
	9 Le Front National n'a pas sa place dans les collèges Page 8

DÉMASQUER L'IMPOSTURE SOCIALE DE L'EXTRÊME-DROITE

Dans le cadre de la campagne commune « Ensemble uni-e-s contre l'extrême-droite, ses idées et ses pratiques » initiée en janvier 2014, les syndicats CGT, Solidaires, FSU ont organisé une nouvelle initiative, le mercredi 6 mai 2015, dans l'Hérault. Ce jour-là, ces organisations syndicales ont réuni à Béziers - ville dirigée par une équipe municipale d'extrême-droite avec Robert Ménard comme maire – plus d'une centaine de syndicalistes venu-es de la région, mais aussi de plusieurs villes gérées par le Front National et par la Ligue du sud.

A partir de témoignages de ce que vivent différents acteurs et actrices de l'éducation nationale, du secteur culturel, des associations et des services municipaux et communaux (450 000 habitants vivent et près de 6 500 agents territoriaux travaillent dans des mairies gérées par l'extrême-droite), des ateliers ont été l'occasion de montrer la réalité de l'imposture sociale de l'extrême-droite, en 2015, en France. Toute la journée a ainsi été l'occasion de mettre en lumière et

de débattre des pratiques de l'extrême-droite en tant qu'employeur et acteur de la vie économique locale. Clientélisme et recrutement d'amis politiques, pressions sur les agents municipaux, baisse ou suppression des subventions des CCAS ou des associations jugées critiques, fin de la gratuité de la cantine scolaire au Pontet ou des transports scolaires à Cogolin, développement de la sous-traitance à Bollène, augmentation des tarifs de transports municipaux pour les habitants des quartiers excentrés de Cogolin : l'extrême droite aux

commandes montre qu'elle ne combat pas l'austérité mais, au contraire, applique une politique contraire aux intérêts des classes populaires et des salarié-es. L'objectif de cette nouvelle étape de la campagne syndicale unitaire contre l'extrême-droite était d'éclairer sur les conséquences néfastes de la mise en œuvre de ses propositions et conceptions politiques dans l'objectif de mieux les combattre... notamment par l'activité syndicale au quotidien.

Face à ceux qui se prétendent les « amis des travailleurs et des laissés pour compte » et se font passer pour des « anti-système », alors qu'ils n'ont comme obsession que de se faire leur place au sein de celui-ci, les organisations syndicales ont une responsabilité importante. Et elles ont, par le nombre de leurs militant-es, leur présence au quotidien aux côtés des salarié-es et leur capacité à créer des solidarités concrètes, des outils pour faire reculer l'extrême-droite et ses thèses !



UNI-ES CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

LE 7 JUIN 2015 À MARSEILLE

Dimanche 7 juin, le collectif marseillais « Toutes et tous uni-es contre le FN et toute l'extrême-droite » organisait un meeting au Dock des Suds. Composé d'associations, syndicats et partis ce collectif entendait poser les bases du débat sur la propagation des idées et la progression électorale des formations d'extrême-droite. Cet état des lieux devant permettre d'échanger sur les possibles ripostes à mettre en œuvre collectivement pour combattre ce fléau social.

Dès 14h deux ateliers « L'extrême-droite et le monde du travail » et « L'extrême-droite au pouvoir : résistances locales et coordination » permettaient aux personnes présentes d'entrer dans le vif du sujet, avant de passer aux ateliers suivants « Comprendre et analyser la progression de l'extrême-droite pour pouvoir l'endiguer » et « Contre tous les racismes, pour l'égalité des droits ».

Le dernier atelier en présence de journalistes du Ravi, d'ACRIMED, de Marsactu, de Médiapart, de La Marseillaise, de La Provence, de Radio Galère... permettait d'échanger sur le thème « Médias et extrême-droite ». En début de soirée, un grand meeting faisant le point des ateliers de la journée, précédait une soirée musicale avec des groupes locaux. Ce sont près de 700 personnes qui sont venues débattre, échanger et se donner des outils pour combattre la progression de l'extrême-droite : des militantEs syndicaux

de Solidaires, de la FSU, de la CGT, de la CNT-SO, mais aussi de VISA, des militantEs politiques, associatifs venu-es de toute la région PACA. Mais aussi de simples citoyen-nes et surtout des collectifs venant des villes occupées par l'extrême-droite : 13^e/14^e arrondissement de Marseille, villes de Beaucaire, Le Pontet, Avignon, Bollène, Cogolin, Fréjus, cantons de Brignoles et de Garéoult (Var), sans oublier les anciens militant-es des villes de Vitrolles, de Toulon venus rappeler ce qu'avait été la funeste gestion de premières villes FN. Il y a également eu des interventions de représentant-es nationaux de VISA ou de l'intersyndicale CGT-FSU-Solidaires qui a lancé une campagne contre l'extrême-droite depuis janvier 2014. On notait également la présence de la librairie Transit qui proposait, tout comme le stand VISA, de nombreux ouvrages et documents pour appréhender

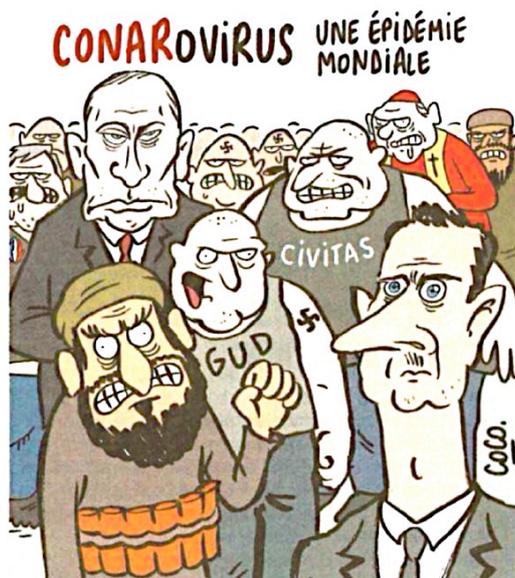
les questions abordées à ce meeting. La grande diversité des intervenant-es a permis une très grande richesse des interventions dont toutes soulignait le danger que représente la stratégie d'ancrage local et la présence d'élu-es d'extrême-droite à la tête d'une ville, d'un arrondissement, d'une circonscription législative ou d'un canton.

Les interventions abordaient l'attitude des élu-es vis-à-vis de la population (tentatives de récupération de la colère des habitant-es, de la colère de salarié-es en lutte), leurs dérives verbales (du « je t'en foutrais du vivre ensemble » de Ravier aux dérapages sur les gens du voyage, les populations immigrées), de leur action municipale (interdiction des menus de substitution, chasse aux sorcières, abandon de quartiers entiers parce qu'il y a « trop » de populations indésirables à leurs yeux...).

De nombreuses interventions ont également permis de resituer ce que nous appelons l'extrême-droite. Il y a certes le FN mouvement politique le plus exposé avec son appendice le Rassemblement Bleu Marine, mais il ne faut pas oublier la Ligue du Sud de Jacques Bompard qui règne sur la ville d'Orange depuis 20 ans, ni les médiatiques Alain Soral, et Diudonné qui propagent sur internet leurs torrents de haine et de négationnisme. Des interventions ont aussi mis en garde sur les aspects sulfureux de personnages comme Etienne

Chouard ou Pierre Rhabi, dont les collusions avec l'extrême-droite sont de plus en plus claires. Mais surtout, certaines interventions apportaient aussi des outils pour organiser la lutte : expériences de rassemblements spontanés, de créations de collectifs (Uni-es contre l'extrême-droite dans les Bouches du Rhône, Coordination départementale contre l'extrême-droite dans le Var, collectifs de villes occupées), initiatives intersyndicales... Ce meeting est donc franchement une réussite au regard du nombre de participant-es et de la qualité des échanges, le tout dans une ambiance solidaire et combative.

Il faut saluer le travail d'organisation tant sur le fond que sur l'aspect unitaire. On ne peut que souhaiter que ce genre d'initiative se reproduise dans d'autres villes.



3

EXTRÊME-DROITE ET SYNDICALISME : UNE RÉOLUTION À SUD PTT

Lors du X^e congrès de SUD PTT, une résolution à part entière sur l'extrême-droite a été soumise à l'approbation des congressistes.

L'actualité électorale semble nous donner raison : il y a urgence à mener des débats alors que l'extrême-droite et en particulier le FN fait preuve de démagogie en utilisant à des fins électoralistes des thèmes comme la défense des services publics et des fonctionnaires, la lutte contre la mondialisation ou les luttes écologiques...

Mais ce n'est pas tout. Le syndicalisme est confronté depuis plusieurs mois à des tentatives d'entrisme des courants d'extrême-droite. Il était donc urgent pour la fédération SUD PTT de permettre aux militant-es et aux adhérent-es de débattre localement dans nos structures de ce danger qui gangrène de plus en plus nos interventions dans les entreprises, mais également nos débats internes.

Il ne faut surtout pas se cacher derrière son petit doigt. Nous pouvons et nous sommes confrontés aussi à un danger : que nos propres adhérent-es acquiescent aux thèses du FN et au racolage de Dieudonné et Soral. Et à SUD PTT, nous ne sommes pas à l'abri d'une certaine confusion. Nous le savons, certains adhérent-es pensent que notre syndicalisme contestataire soit le pendant d'une image d'un pseudo « anti système » que se donnent ces courants d'extrême-droite.

Un texte pour provoquer le débat et les réflexions

Il s'agissait donc pour nous d'offrir une base de débat, de discussion et d'échange dans les syndicats locaux, les sections pour démonter les arguments.

Si le texte n'avait pas vocation à dresser un historique ou un panorama complet et exhaustif de l'extrême-droite en France, nous avons considéré que nous ne pouvions passer à côté de points importants. Il s'agissait donc de rappeler que l'émergence des mouvements actuels (FN, Soral, Dieudonné, Troisième Voie, intégristes religieux...) ne vient pas de nulle part. Ils sont bien ancrés dans le paysage français et resurgissent de temps en temps avec plus ou moins de force lorsque les conditions le permettent et notamment en temps de crise économique.

Il nous fallait ajouter à ce panorama ce que nous analysons comme des idées d'extrême-droite : anti-féminisme, homophobie, racisme et anti-immigration, repli nationaliste... Ces dernières idées ont contaminé depuis plusieurs années toute la droite par opportunisme ou par véritable conviction, mais aussi une partie de la gauche qui se positionne sur le même créneau nationaliste que le FN par exemple. Pour notre fédération, être antifasciste et antiraciste c'est être avant tout internationaliste.



Travailler pour les années à venir

La question centrale de cette résolution a été de ne pas se limiter à ce panorama, mais de fournir aux syndicats des perspectives et des pistes et des réflexions pour pouvoir contrer la montée de ce racisme dans les entreprises, mais aussi dans nos propres structures. Ce texte n'a donc pas pour base de fournir les solutions clé en main, mais réaffirme notre besoin de nous investir dans ce travail antiraciste et antifasciste : relance de la commission dans SUD PTT, continuité de notre travail dans Solidaires et surtout donner de vraies perspectives aux salarié-es comme avec la campagne « les capitalistes nous coûtent cher »

Pour les futures semaines, mois et années, nous devons donc continuer à nous investir et à réinvestir des champs que nous avons pu laisser de côté : manif du 6 juin de commémoration Clément Méric, travail avec les sans-papiers, contre l'homophobie et le sexisme. Le combat contre l'extrême-droite passera aussi par défense de nos valeurs que nous défendons et cela inclut aussi de combattre des idées qui gangrèment quelquefois notre propre camp.



LE RACISME DIVISE DANS NOS SERVICES ! TRACT SUD TAS-PARIS

Plusieurs militants de **SUD TRAVAIL**, sur différents sites parisiens, ont été sollicités par des collègues victimes de propos à caractère raciste ou xénophobe, ou ont surpris de tels propos. Après avoir bien réfléchi, et interrogé au coin du bar du vendredi ses meilleur(e)s savant(e)s, **SUD TRAVAIL PARIS a pu classer ces espèces en plusieurs grandes catégories de racistes** dans nos services :

Le clown-chambreur

Reprenant les clichés les plus idiots, il les utilise en direction de son/sa collègue dans le but de lui faire une « blague ». Celui ou celle lui faisant remarquer la connerie grasse de ses propos est vite ramené à sa condition de « collègue pas drôle ».

L'écrivain-e

Il/elle ennuie la moitié du service avec des chaînes de mails, comportant proses ou dessins.

L'intellectuel-le

Il ou elle assène avec le ton d'un prof de fac les clichés moyenâgeux sur les caractéristiques physiques ou culturelles de catégories de population ou de collègues, ainsi ramenés à leur « race », ou à leur « culture ».

Le/la complotiste

De la même espèce que l'intellectuel-le, il parle très bas, portes fermées, avec d'autres complotistes. On sait jamais....

Depuis plusieurs semaines, nous constatons avec consternation que des propos racistes ou xénophobes se multiplient et que certains n'hésitent plus à se lâcher. Bien évidemment, nous rappelons que tenir de tels propos constitue une infraction pénale ! La multiplication de ces propos ne peut s'apparenter à de la simple bêtise ou à de l'ignorance. Nous le savons d'autant plus que certains d'entre nous sont chargés de lutter contre les discriminations et les préjugés racistes dans les entreprises.

Au-delà de leur caractère répréhensible, ces propos sont blessants et déstabilisent le collectif de travail. **Jalouser « les allocs » des « zarabes », les « congés bonifiés », « le pactole des juifs », faire des dissertations sur les traits physiques, la prétendue dangerosité «culturellement ancrée» des collègues, d'usagers ou de passants, cela n'apporte ni augmentation de salaire, ni congés supplémentaires, ni de meilleures conditions de travail.**

Par contre, cela divise, exclut du collectif de travail ET n'apporte rien. Ces propos et attitudes n'ont pas leur place dans un collectif de travail quel qu'il soit ! **SUD TRAVAIL PARIS** appelle l'ensemble des collègues à refuser les discours racistes, xénophobes, sexistes, homophobes et à réagir. Les manifestations de notre refus collectif et déterminé de ces propos et attitudes doivent remettre ceux et celles qui les tiennent à leur place ! **SUD TRAVAIL défendra évidemment les collègues victimes qui le souhaitent.**



QUAND LES EMPLOYEURS ESSAIENT D'EMPÊCHER SOLIDAIRES DE DISTRIBUER SON MATERIEL SYNDICAL

Des structures nous ont fait part de soucis rencontrés par certaines équipes dans la diffusion du quatre pages de Solidaires « L'extrême-droite est un danger mortel, le FN est son venin ». Estimant que ce tract n'était pas de nature syndicale, des directions d'entreprise ou de collectivités ont tenté d'en interdire la distribution ou l'affichage. **De telles pratiques patronales constituent une entrave à l'exercice du droit syndical. Cela est inacceptable, et nous ne l'acceptons pas.**

La position de Solidaires, récemment confirmée par la jurisprudence, est claire : le quatre pages «L'extrême-droite est un danger mortel... » est un tract de nature syndicale édité par notre Union syndicale et, à ce titre, a toute légitimité pour être librement diffusé auprès des travailleurs par les militant-es sur leurs lieux de travail. **Inutile de perdre du temps à débattre avec les employeurs sur le fait que la lutte contre la priorité nationale, contre les logiques anti-sociales, l'homophobie, le racisme est au cœur de notre projet syndical et de nos pratiques. Il suffit de leur rappeler la législation et la jurisprudence.**

Dans la Fonction publique

Nous nous appuyons tant sur le décret de 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique que sur les différentes jurisprudences existantes.

Nous rappelons que la circulaire du 18 novembre 1982 prise en application du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 précise qu'étant donné qu'il est impossible de faire nettement le partage entre ce qui serait purement professionnel et les autres informations diffusées, le décret a substitué à la notion « d'informations de nature syndicale », en vigueur jusqu'alors, celle de « documents d'origine syndicale », qui autorise désormais la diffusion d'informations ayant aussi un caractère politique.

Ainsi tout document doit pouvoir être affiché et à plus forte raison distribué dès lors qu'il émane d'une organisation syndicale.

Dans le privé

Le principe est le même : l'article L. 2142-3 du Code du travail prévoit que l'affichage des communications

Pas question donc de se laisser intimider par des directions d'entreprise, d'administration ou de collectivité.

Seuls les tribunaux peuvent juger de la légalité d'un affichage ou d'une distribution, à l'instar du TGI de Nantes qui vient de considérer que le contenu du « quatre pages » est de nature syndicale (TGI Nantes, 7 août 2014, n° 14/00813). **Attention cependant**, ce même Tribunal a estimé que l'affichage de la seule première page du tract, « *uniquement à consonance politique* » ne pouvait être admis. En cas de procédure judiciaire et si nécessaire, il va de soi que nos équipes seront soutenues par le Secrétariat national.

syndicales s'effectue librement sur des panneaux réservés à cet usage.

L'article L. 2142-5 précise que le contenu des affiches, publications et tracts est librement déterminé par l'organisation syndicale, sous réserve de l'application des dispositions relatives à la presse.

Des jurisprudences précisent ces textes

Si les communications, publications ou tracts des syndicats doivent être de nature syndicale ce qui interdit toutes prises de position purement politiques, il est tout de même reconnu qu'une organisation syndicale puisse procéder à une analyse des conséquences des choix politiques sur les intérêts économiques et sociaux de ses membres.

Des tracts syndicaux peuvent aussi reprendre le programme économique et social d'un parti politique pour attirer l'attention des salarié-es sur son impact sur leurs droits et transmettre une consigne de vote à des élections présidentielles (TGI Nanterre, 3 mai 2002, n° 02-01278).



SUD ÉDUCATION CONTRE LA JOURNÉE DE RETRAIT DE L'ÉCOLE

En mars 2014, en l'Indre-et-Loire, la JRE (la Journée de Retrait de l'École) a attaqué et diffamé une collègue en diffusant une vidéo sur les réseaux sociaux, où la présidente locale de la JRE accuse la collègue de pratiques perverses dans sa classe. Affaire médiatisée nationalement très rapidement.

Ces accusations scandaleuses ont eu lieu dans un contexte politique particulier : 2 jours avant un appel à une journée de retrait des enfants de l'école, et la veille d'élections municipales. Des tracts, à l'étiquette UMP dont le candidat est signataire de la charte de la Manif pour tous, ont été diffusés dans certains quartiers, voulant toucher les populations de confession musulmane, affirmant que la « théorie du genre » était enseignée dans certaines écoles de la ville. Localement, seul notre syndicat a soutenu réellement la collègue et l'accompagne dans la procédure judiciaire indispensable. La collègue, militante à SUD, également menacée de mort sur les réseaux sociaux, a porté plainte de suite. En janvier 2015, la présidente locale de la JRE a été mise en examen pour diffamation. En mars 2015, Farida Belghoul, présidente nationale de la JRE a été mise en examen pour complicité de délit de diffamation publique envers un fonctionnaire. Le congrès fédéral de SUD Education prend acte de la mise en examen de Farida Belghoul.

Ces mouvements nauséabonds véhiculant des valeurs d'extrême-droite ne doivent plus avoir une quelconque légitimité et doivent être condamnés. Le procès devrait se tenir début 2016. SUD Education 37 et Solidaires 37 accompagneront la collègue durant tout le procès. **La fédération Sud Education soutient et soutiendra tout-e collègue attaqué-e par toutes les organisations intégristes, réactionnaires voire fascistes.**





LIBERTÉ POUR ALEXANDR KOLTCHENKO, ANTIFASCISTE DE CRIMÉE, KIDNAPPÉ ET EMPRISONNÉ PAR L'ÉTAT RUSSE

Depuis plusieurs années, A. Koltchenko est connu en Crimée pour ses engagements antifascistes, syndicaux, anarchistes, écologistes. Ayant diffusé un film sur l'assassinat de la journaliste indépendante criméenne Anastasia Baburova, à Moscou en 2009, il avait déjà été attaqué au couteau par une bande fasciste. Il a poursuivi ses activités militantes en faveur des droits humains et a ainsi participé, dans le camp clairement antifasciste, aux manifestations de la Place Maïdan qui ont abouti à chasser le président ukrainien Ianoukovytch, dont le clan pillait les richesses et exploitait la population de ce pays.

Lors de l'intervention militaire russe en Crimée, Alexandr Koltchenko a organisé des manifestations pacifiques de protestation contre l'occupation militaire, qui a faussé le référendum, aux côtés de citoyens et citoyennes tatar-es, ukrainien-nes ou russes. Quelques jours avant une de ces manifestations, la police politique russe (FSB) a enlevé plusieurs des organisateurs de ces résistances populaires ; ce fut le cas d'A. Koltchenko, le 16 mai 2014. Avec trois autres personnes ainsi kidnappées, il a été accusé notamment « d'organisation d'un groupe terroriste lié à l'extrême-droite ukrainienne ». S'en suit une litanie d'accusations délirantes : Koltchenko est accusé d'avoir planifié des explosions près de la statue de Lénine à Simféropol les 8 et 9 mai, saboté des voies ferrées et des lignes électriques, tenté d'incendier les locaux de l'Unité Russe et de la Communauté russe de Crimée le 14 avril, et ceux de Russie Unie le 18 avril !



Alexandr Koltchenko est un antifasciste

La police politique tente de le faire passer pour un fasciste.

Alexandr Koltchenko est un homme qui se considère comme citoyen ukrainien

La police politique russe veut le juger en tant que russe. Il est enfermé dans des conditions draconiennes, ses avocats sont privés des droits élémentaires d'une défense digne de ce

nom, et il est sous la menace de 15 à 20 ans de camp de travail.

Alexandr Koltchenko est étudiant et militant syndical

Il travaillait aussi comme postier, en parallèle de ses études. Il défend activement, par sa pratique, le droit de s'organiser librement, le droit de créer et faire vivre des organisations associatives, syndicales, écologistes ou politiques. Il fait partie des hommes et des femmes qui luttent contre l'extrême-droite, qu'elle soit ukrainienne, russe ou autre.

Parce qu'il lutte contre la corruption et pour l'égalité des droits entre tous et toutes, A. Koltchenko, est la cible des clans oligarchiques, en Russie, en Ukraine. A. Koltchenko milite pour le droit de chaque peuple à décider de son avenir. La situation d'A. Koltchenko est emblématique de la répression exercée dans cette région du monde. Mais son cas est loin d'être le seul. A travers A. Koltchenko, ce sont les libertés démocratiques de tous et toutes que nous défendons.

Notre démarche, comme celle d'A. Koltchenko, s'oppose donc à celles et ceux qui veulent restreindre ces libertés. Nous exigeons également la libération du cinéaste ukrainien Oleg Sentsov, détenu sous les mêmes accusations et risquant une peine semblable. Pour la libération immédiate d'Alexandr Koltchenko, d'Oleg Sentsov et pour les libertés démocratiques dans tous les pays, nos organisations associatives, syndicales et politiques ont organisé des rassemblements le 30 juin (devant l'ambassade à Paris, mais également à Marseille, à Orléans, etc.)

Cet appel est signé par diverses organisations : Ligue des Droits de l'Homme, Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme, Groupe de résistance aux répressions en Russie, Ukraine Action, Association des Étudiants Ukrainiens en France, Russie-Libertés, CEDETIM - Initiatives Pour un Autre Monde - Assemblée Européenne des Citoyens, Cosmopolitan Project Foundation, Action antifasciste Paris-Banlieue, Collectif Antifasciste Paris Banlieue, Mémorial 98, Union syndicale Solidaires, CNT-f, CNT-SO, Emancipation, FSU, FSU 03, CGT Correcteurs, SUD éducation, Alternative Libertaire, Ensemble !, L'Insurgé, NPA, Fédération Anarchiste, Critique sociale.

Nos organisations appellent également à amplifier la solidarité internationale afin de dénoncer leur enlèvement et leur détention par les autorités russes (qui comptent les juger à compter du 5 juillet), exiger leur libération immédiate, et pour que le gouvernement ukrainien revendique explicitement leur libération. Nous poursuivons la souscription pour financer les frais de justice et aider ses comités de soutien à populariser la campagne de solidarité en Russie et en Ukraine. Les règlements sont à adresser à Solidaires (à l'ordre de Solidaires, avec au dos du chèque Koltchenko), 144, bd de la Villette, 75019



RÉFORME DU COLLEGE : NOTRE COLÈRE N'ENGRAISSERA PAS LES RÉACTIONNAIRES !

SUD Éducation réaffirme son opposition à la réforme du Collège adoptée le 10 avril dernier par le Conseil Supérieur de l'Éducation. Cette réforme masque le manque de moyens, les classes surchargées, la dégradation des conditions de travail et d'étude, d'un vernis pseudo-pédagogique pour imposer une casse généralisée du Collège Unique par l'instauration d'une autonomie accrue des établissements. Cette autonomie de 20% des établissements (dans le choix des options, dans l'organisation des enseignements et des horaires par cycle) aggravera nécessairement les inégalités de traitement sur le territoire.

Face à cette réforme, les voix des réactionnaires de tous poils se sont élevées pour défendre les langues anciennes (réduites au statut d'option interdisciplinaire dans la réforme) et les classes bi-langues non par « amour » des langues anciennes mais bien pour leur caractère élitiste. **SUD Education défend la possibilité pour tou-te-s les élèves de pratiquer les langues anciennes.**

La lettre de Marine Le Pen adressée le 13 avril 2015 « aux collèges de France » appelle à aller encore plus loin que la réforme du ministère dans la casse du collège unique, c'est-à-dire dans la casse d'un enseignement unique pour tou-te-s sans distinction de classe. **Les revendications du Front National**, c'est-à-dire la défense des « fondamentaux », le rétablissement de « l'autorité du maître », la « suppression du principe d'interdisciplinarité au collège et au lycée » visent à **maintenir et à renforcer**



un enseignement inaccessible à tou-te-s et fortement inégalitaire destiné à conduire à l'échec les élèves des classes populaires, en somme à reproduire les inégalités sociales. C'est ainsi que Marine Le Pen revendique à la fin de sa lettre la suppression du collège unique et l'instauration d'un collège professionnel. L'idée du Front National et de l'extrême-droite en général est de renforcer la ségrégation sociale en orientant le plus tôt possible les enfants des classes populaires dans des filières professionnelles fortement dévalorisées car conduisant à des métiers situés en bas de la hiérarchie sociale.

Le Front National veut utiliser la colère des enseignant-e-s contre la réforme du collège et contre la dégradation de leurs conditions de travail pour faire passer ses idées liberticides et discriminatoires. Nous ne sommes pas dupes, les propositions du Front National et les prises de paroles de tous les réactionnaires contre la réforme ne disent rien du manque de personnels, des classes surchargées, des conditions de travail qui se dégradent et des pressions hiérarchiques au quotidien. Au contraire, dans cette lettre Marine Le Pen revendique un renforcement de la hiérarchie dans les écoles élémentaires autour de la figure du directeur d'école. SUD Éducation revendique des moyens humains et financiers à hauteur des besoins et défend

l'instauration d'un collège favorisant l'égalité entre les élèves par la mise en place d'un enseignement polytechnique qui permette aux élèves d'explorer tous les types de savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques.

SUD Éducation appelle tou-te-s les personnels et les parents d'élèves à se mobiliser contre la réforme du collège et contre la vague réactionnaire qui s'empare de la colère des enseignant-e-s pour populariser ses idées discriminantes envers les travailleur-euse-s et son projet de société fortement inégalitaire.

L'extrême-droite n'a pas sa place dans nos luttes !



SOLIDARITÉ FINANCIÈRE AVEC LES AMIS DE CLÉMENT MÉRIC

Grâce à la solidarité des organisations de Solidaires (Telecom IDF, SUD Education, Solidaires étudiant-es, Solidaires IDF, Solidaires 17 et SUD CAM), de la CNT, de la Fédération CGT des services publics, de DAL, d'Alternative libertaire, du NPA et d'individus, nous avons pu recueillir près de 11 000 euros qui ont été employés à la défense juridique des amis de Clément Méric.

Cet effort est important pour eux, qui se retrouvent confrontés à la défense très agressive des avocats des fascistes et à l'attitude ambiguë de la justice.

Le 15 avril dernier, l'un des amis de Clément Méric était ainsi convoqué à comparaître pour une mise en examen qui reprenait étrangement les termes employés pour celle des tueurs de notre camarade : « violence en réunion et avec arme ». Le parallélisme des termes ne pouvait que servir un discours renvoyant dos à dos fascistes et antifascistes.

Ce propos, rabâché depuis des années, contribue à isoler tous ceux qui luttent contre la montée de l'extrême-droite et des idées racistes.

L'action énergique de Me Terrel, avocate des amis de Clément, a permis de démontrer que non seulement notre camarade convoqué n'a pas agi en réunion et n'était pas armé, mais qu'il était en état de légitime-défense. Notre camarade n'a donc finalement pas été mis en examen. Cette dernière étape juridique est une pierre de plus dans l'édification de la vérité sur la mort de Clément, mais aussi une petite victoire contre le discours dominant de stigmatisation des antifascistes. A ce jour, il nous reste encore plusieurs milliers d'euros à récolter, nous comptons sur vous. *Les chèques sont à adresser à Solidaires 75, 144 boulevard de la Villette, 75019 Paris.*



Union syndicale
Solidaires

144 boulevard de La Villette 75019 Paris
Tel : (33) 1 58 39 30 20 - Fax : (33) 1 43 67 62 14
contact@solidaires.org - www.solidaires.org